



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service du Personnel – AB/AE
Tél. 247 85924 • Fax 247 85264 • concours.fa@men.lu

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,

Vu le règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 fixant les conditions d'admission au stage, le déroulement du stage et l'examen de fin de stage ouvrant l'accès aux fonctions de formateur d'adultes, notamment le chapitre Ier.- L'examen-concours d'admission au stage des fonctions de formateur d'adultes ;

Arrête :

Article unique: Le programme, la durée des épreuves et le coefficient attribués à chaque épreuve du concours de recrutement aux fonctions de professeur de lettres dans la spécialité « philosophie » sont approuvés sous la forme ci-annexée.

Luxembourg, le **24 FEV. 2017**

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,

CONCOURS DE RECRUTEMENT EN PHILOSOPHIE

Formateur d'adultes en enseignement théorique

Arrière-fond des épreuves réformées du concours de recrutement en philosophie:

* Introduction, en II^e et I^{re}, de **nouveaux programmes**, de **nouvelles méthodes**, de **nouveaux manuels** et de **nouveaux modes d'évaluation**.

* Introduction, en la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique de l'EST, des sections « sciences sociales » (SO) et « sciences naturelles » (SN) en classes de 12^e et 13^e, comprenant la branche « **Questions Philosophiques** » (QUEPH) et, dans le cadre de l'**École de la Deuxième Chance**, en classes préparatoire et terminale aboutissant au DAES, un module « **Philosophie** » dans le domaine d'études des sciences humaines, sociales et arts.

Schéma des épreuves :

Epreuves	Sujets	Expression	Durée	Sujets	Langue d'expression	Valeur*
Jour 1 ÉPREUVE I DISSERTATION ou EXPOSE ECRIT sur un GRAND THEME DE LA PHILOSOPHIE	Cadre posé par le programme actuel de II^e et 12^e	Écrite	180 min. préparation de l'écrit	4 sujets de différents thèmes au choix, dont 2 en français et 2 en allemand	Choix de la langue d'expression : Le français ou l'allemand	20 / 20 Coef. 1
Jour 2 ÉPREUVE II QUESTIONNAIRE sur l' HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	Cadre posé par le programme actuel de I^{re} et 13^e	Écrite	60 min. préparation de l'écrit (et de l'oral) (30 min. présentation)	10 sur 15 questions au choix, dont 3 relèvent de la théorie de la connaissance, 3 de la philosophie politique, 3 de l'éthique, 3 de l'anthropologie (13 ^e) et 3 de l'esthétique (Section EF)	Langue d'expression adaptée à la langue de formulation des questions choisies	20 / 20 Coef. 1
Jour 3 ÉPREUVE III QUESTIONNAIRE sur l' HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	Cadre posé par le programme actuel de I^{re} et 13^e	Orale	60 min. préparation de l'écrit et de l'oral 30 min. présentation	10 sur 15 questions au choix, dont 3 relèvent de la théorie de la connaissance, 3 de la philosophie politique, 3 de l'éthique, 3 de l'anthropologie (13 ^e) et 3 de l'esthétique (Section EF)	Langue d'expression adaptée à la langue de formulation des questions choisies	20 / 20 Coef. 2

* Conformément au RGD modifié du 22 septembre 1992, art. 10, se classent en rang utile, les candidats qui ont une moyenne pondérée d'au moins 10 points sur vingt et aucune note inférieure à 7.

CONCOURS DE RECRUTEMENT EN PHILOSOPHIE

Formateur d'adultes en enseignement théorique

Explications et déroulement :

Ad Épreuve I :

- Le/la candidat(e) présente **1 sujet à choisir** parmi les sujets proposés, sous forme, au choix encore, de **dissertation ou d'exposé écrit**. La langue d'expression est **soit le français soit l'allemand**.
- L'épreuve sera évaluée en fonction de l'intérêt suscité par la production, de la pertinence des contenus, de la rigueur structurelle et de l'aisance de l'expression.

Ad Épreuve II et Épreuve III :

- Le/la candidat(e) **choisit 10 des 15 questions proposées**.
- **Epreuve II** : Il/elle remet **par écrit**, les réponses à **4** des 10 **questions** choisies.
- **Epreuve III** : Il/elle présente **à l'oral**, les réponses à **6** des 10 **questions** choisies.
- La **langue d'expression**, à l'oral et à l'écrit est **celle des questions choisies**.
- L'épreuve sera évaluée, à l'écrit et à l'oral, en fonction de la précision et de la correction des réponses données et de l'aisance de l'expression. A l'oral entrera aussi en compte la réactivité du/de la candidat(e) aux questions de commentaire posées par le jury.